

**Assemblée générale**

Distr. générale
18 février 2003
Français
Original: anglais

Cinquantième session

Point 33 de l'ordre du jour

**Les causes des conflits et la promotion d'une paix
et d'un développement durables en Afrique****Lettre datée du 7 février 2003, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Président du Conseil
économique et social**

J'ai l'honneur de vous faire tenir le rapport du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau, créé par le Conseil économique et social en octobre 2002. Ce rapport (E/2003/8) a été présenté au Conseil le 15 janvier 2003. Après l'avoir examiné, le Conseil a adopté à sa session d'organisation, le 31 janvier, la résolution 2003/1, dans laquelle il se félicite des recommandations que ce rapport contient.

Comme vous le savez, dans sa résolution 2002/1, le Conseil, a décidé en principe, comme suite à l'adoption de la résolution 55/217 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 2000, sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, de créer ce groupe consultatif spécial. Au paragraphe 7 de sa résolution, l'Assemblée priait le Conseil d'examiner la proposition consistant à « créer un groupe consultatif spécial pour les pays qui sortent d'un conflit, afin d'évaluer les besoins de ces pays sur les plans humanitaire et économique, et d'élaborer un programme d'aide à long terme pour ensuite l'exécuter, en commençant par l'intégration des activités de secours dans le développement ».

La création du Groupe consultatif spécial par le Conseil et les résultats de ses travaux attestent qu'il importe d'assurer l'interaction entre les deux organes. Le Conseil ayant décidé de proroger son mandat, le Groupe va maintenant évaluer de façon suivie l'application de ses recommandations, jusqu'à la session de fond du Conseil en juillet 2003.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

(Signé) Gert Rosenthal

